

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1936

Artikel: Merci, la concordance se porte assez bien
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le fossé entre la Grande-Bretagne et l'Europe continentale s'est élargi. Les Britanniques, en réalité, ont toujours défendu une version de l'Union européenne qui tenait plus d'un grand marché commun que d'une construction *sui generis* se situant quelque part entre les Etats-nations et un Etat fédéral. Les nouvelles concessions de souveraineté décidées à la fin de la semaine dernière n'entrent évidemment pas dans leur logique. Mais contrairement à ce qui s'est dit et s'est écrit, le «*veto*» du premier ministre britannique n'en a pas été

un. *The Economist online* observe que, si les mots ont un sens, un *veto* doit éviter qu'une décision soit prise – comme par exemple au Conseil de sécurité de l'ONU. Or le «*no*» de David Cameron n'a rien empêché, celui-ci se retrouve au contraire bien isolé.

Il en va, et il en ira vraisemblablement de même pour la Suisse. L'Union monétaire devra encore affronter des difficultés et surmonter des obstacles pour finaliser les principes arrêtés. La construction européenne devrait néanmoins continuer d'aller de l'avant, et pourrait

sortir renforcée des épreuves traversées. On peut imaginer que la politique européenne de la Confédération sera plus ardue, et la négociation de nouveaux accords bilatéraux plus hasardeuse et incertaine.

Il faudra bien une fois que notre pays cesse de contempler son nombril et de croire qu'il est le centre du monde. Le nouveau Parlement helvétique et le «*nouveau*» Conseil fédéral auront-ils la capacité et le courage de procéder à un indispensable *aggiornamento*, et de l'expliquer à la population?

Merci, la concorde se porte assez bien

Jean-Daniel Delley • 18 décembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19271>

Conseil fédéral: les leçons d'un mercredi serein

Le 14 décembre dernier, à l'issue de l'élection du Conseil fédéral, de nombreux commentateurs ont annoncé la mort de la concorde, répercutant l'antienne de l'UDC. En effet, le chef de la fraction Kaspar Baader, moins pète-sec qu'à son habitude, a une fois encore devant ses pairs travesti la revendication de son parti d'occuper deux sièges gouvernementaux: les difficultés auxquelles la Suisse est confrontée de par la situation économique et financière internationale exigeraient un exécutif disposant d'une large assise parlementaire. Or le Parlement, par ses choix, n'a

fait précisément que réaffirmer ce principe de gouvernement.

La «*formule magique*» adoptée en 1959 a tenu si longtemps qu'on a cru pouvoir l'interpréter comme une règle arithmétique. En effet, des décennies durant la répartition des sièges a traduit le rapport des forces entre les quatre principaux partis. Mais ces partis – des adversaires et non des ennemis –, manifestaient malgré leurs divergences une volonté d'œuvrer en commun à la recherche de solutions majoritairement acceptables.

La véritable rupture de la concorde est intervenue en 2003 avec l'élection contre

une conseillère fédérale sortante de Christoph Blocher qui, une fois membre du collège, ne s'est jamais départi de sa fonction de chef de parti. Alors que, pratiquant une opposition systématique, manifestant un mépris ouvert pour l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs, traitant ses adversaires comme des ennemis, excitant la xénophobie par des campagnes haineuses, ce parti n'avait plus sa place au Conseil fédéral. Le Parlement a rectifié le tir quatre ans plus tard, sans toutefois aller jusqu'à exclure l'UDC puisqu'il a élu Eveline Widmer-Schlumpf et non par exemple le démocrate-chrétien Urs Schwaller. Sans ciller et très clairement, il maintient le cap

aujourd'hui.

Faut-il s'indigner que plus du quart de l'électorat ne soit représenté au gouvernement que par le seul Ueli Maurer, alors que le parti de Widmer-Schlumpf ne pèse que 5,4% des voix? Aucunement. Les électeurs qui donnent leurs voix à l'UDC le font en toute connaissance de cause. Ils manifestent leur colère, leurs craintes, leur conception d'une Suisse qui n'existe plus. C'est leur droit. Mais ce droit n'implique pas aussi celui d'être représenté à l'exécutif puisque leur parti cultive l'opposition et abhorre le

compromis. Quant à la conseillère fédérale grisonne, elle fut élue en 2007 avec l'estampille UDC, que ce dernier lui a retirée. Fallait-il la sacrifier comme un pion devenu inutile? Si le gouvernement ne peut fonctionner qu'en cultivant la concorde, il lui faut aussi une certaine stabilité. Son éviction aurait été une erreur, comme le fut celle de Ruth Metzler.

Le 14 décembre, les libéraux-radicaux ont pu une nouvelle fois apprécier la fourberie des conservateurs-nationalistes: soutiens-moi, je te torpille

ensuite. Ce coup de Jarnac leur ouvrira-t-il enfin les yeux? Le PLR peut naviguer sans l'appui de l'UDC qui, sur les dossiers qui lui sont chers – économie, fiscalité – suivra de toute façon, tout comme la solide majorité bourgeoise du Parlement. L'UDC est aujourd'hui choquée par ses récents échecs. Rien ne sert de lui tendre une main qu'elle n'hésitera pas à mordre. Aux partis gouvernementaux la tâche de réaffirmer à son intention les règles d'une culture politique garante du fonctionnement des institutions.

Bienvenue au Tessin, le Far-West de la construction

Federico Franchini • 15 décembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19253>

Sous-traitance sauvage, conflits sociaux, infiltration et spéculation...

Depuis les hauteurs, Lugano reste fidèle à son image de carte postale avec son lac, ses montagnes et ses palmiers. De plus près ce sont pourtant les nombreuses grues qui caractérisent le paysage urbain. Lugano et ses alentours vivent un véritable boom de la construction.

Un boom qui fait apparaître des phénomènes plutôt inquiétants: des travailleurs sans permis et sans contrat, parfois floués, des salaires nettement au-dessous du minimum fixé par les conventions collectives ainsi que des mauvaises conditions de travail.

Sous-traitance sauvage

Les faits graves rencontrés dernièrement dans le secteur de la construction ne sont pas l'apanage du Tessin. On se souvient du cas⁷ des ouvriers payés moins de 4 francs de l'heure sur un chantier à Aclens. D'autres cas similaires ont été signalés partout en Suisse. Pourtant la situation sur les chantiers tessinois, dévoilée récemment par l'émission de la télévision suisse italienne *Falò*⁸, est particulièrement grave.

Sous-traiter, tel est le verbe du moment. Des entreprises ayant gagné l'appel d'offre sous-traitent certaines activités, le ferrailage et le coffrage par exemple, à d'autres sociétés. Et des

entreprises sous-traitantes sous-traitent à leur tour à d'autres sociétés. Une spirale qui pousse vers le bas et la qualité du travail et les salaires et les conditions de travail.

Le Tessin, c'est un triangle enfoncé dans la Lombardie, un bassin de dix millions d'habitants où règne⁹ souvent le travail au noir et où la main-d'œuvre est beaucoup moins bien payée qu'en Suisse. *Falò* a témoigné d'un marché du travail sauvage proche de celui qu'a filmé le réalisateur britannique Ken Loach dans *It's a free world*¹⁰. Des travailleurs, surtout des hommes originaires des pays de l'est et du Maghreb, sont recrutés quotidiennement dans la périphérie milanaise et prêts à travailler pour des